

# **Programme de français du cycle d'orientation (Classe de troisième)**

Les objectifs et les principes de mise en œuvre des programmes sont développés dans le préambule auquel les professeurs devront se reporter pour organiser l'enseignement des domaines suivants.

## **I. L'étude de la langue**

### **1. Grammaire**

#### **Les classes de mots**

- les déterminants indéfinis et les pronoms indéfinis ;
- les mots exprimant les degrés de l'adjectif (degrés d'intensité, comparatif et superlatif) ;
- les mots exclamatifs et les interjections ;
- les mots interrogatifs (déterminants, pronoms et adverbes) ;
- les verbes pronominaux.

#### **Les fonctions**

- l'apposition (proximité syntaxique avec l'attribut, critère du détachement).

#### **L'analyse de la phrase**

- les interrogations totales et partielles, directes et indirectes ;
- la proposition subordonnée interrogative indirecte ;
- les propositions subordonnées circonstancielles de concession, d'opposition, de condition ;
- les discours rapportés (direct, indirect, indirect libre).

#### **La grammaire du verbe**

- les verbes transitifs (direct, indirect) et intransitifs : récapitulation ;
- la forme pronominale ;
- la forme impersonnelle ;
- le subjonctif, approfondissement : la concordance des temps ;
- les modes non personnels du verbe : l'infinitif, le participe, le gérondif.

#### **Initiation à la grammaire du texte**

- les reprises anaphoriques (reprises pronominales, anaphores fidèles et infidèles) ;
- les connecteurs argumentatifs.

### **Initiation à la grammaire de l'énonciation**

- les mots qui prennent sens dans la situation d'énonciation (par rapport au *moi/ici/maintenant* de l'énonciateur) ;
- les modalisateurs (mots renvoyant à l'énonciateur, à ses sentiments, à ses croyances) ;
- les actes de langage (directs et indirects) ;
- initiation à l'implicite (présupposés et sous-entendus).

## **2. Orthographe**

### **Orthographe grammaticale**

- l'accord de l'attribut du COD ;
- le participe présent et l'adjectif verbal ;
- le participe passé suivi d'un infinitif ;
- l'accord du participe passé des verbes pronominaux ;
- l'accord du participe passé d'un verbe impersonnel ;
- l'orthographe et l'accord de - *demi*, - *leur*, - *même*, - *quelque(s)*, *quel(s) que*, *quelle(s) que et - tout*.

### **Orthographe lexicale**

- le doublement des consonnes ;
- les familles de mots irrégulières (*don, ton, nom...*) ;
- les dérivés des mots en - *ion*.

### **Quelques homonymes et paronymes**

- distingués par l'accent : *du/dû, cru/crû...*
- autres homonymes : *quoique/quoi que ; quel(le) / qu'elle, quelque / quel ...que...*

## **3. Le lexique**

### **Domaines lexicaux**

- vocabulaire des genres et registres littéraires (l'autobiographie, le tragique) ;
- vocabulaire du raisonnement (conséquence, opposition et concession) ;
- vocabulaire abstrait (concepts et notions).

### **Notions lexicales**

- dénotation et connotation ;
- modalisation (en lien avec l'étude grammaticale des modalisateurs) ;
- notion d'implicite ;
- termes évaluatifs (péjoratifs et mélioratifs).



### **Modalités de mise en œuvre**

L'étude du lexique vise à enrichir le vocabulaire des élèves de façon cohérente et structurée à partir de réseaux de mots. On choisit des entrées lexicales en lien avec les lectures afin d'étudier les domaines et les notions indiqués ci-dessus.

En troisième, on privilégie :

- temps et souvenir,
- la violence des sentiments,
- l'engagement,
- réflexion et questionnement,
- l'homme et la société.

## **II. La lecture**

Parmi les œuvres indiquées ci-dessous, certaines constituent des références fondamentales car elles permettent l'appropriation de repères culturels communs ; les autres offrent des prolongements utiles.

### **1. Formes du récit aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles**

On choisira au moins deux lectures, intégrales ou par extraits, parmi les genres suivants :

- Autobiographie, roman autobiographique :

On étudiera par exemple l'une des œuvres suivantes : Alain Fournier, *Le Grand Meaulnes*, Anne Frank, *Le Journal*, François Mauriac, *Un Adolescent d'autrefois*, Albert Camus, *Le Premier Homme*, Hervé Bazin, *Vipère au poing*, Romain Gary, *La Promesse de l'aube*, Nathalie Sarraute, *Enfance*, Andreï Makine, *Le Testament français*, Charles Juliet, *Lambeaux*, Georges Perec, *Je me souviens*, Albert Cohen, *Le Livre de ma mère*.

- Romans et nouvelles des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles porteurs d'un regard sur l'histoire et le monde contemporains : le choix est laissé à l'appréciation du professeur.

### **2. Poésie : la modernité poétique**

- La poésie engagée :

On choisira par exemple un ou plusieurs textes des poètes suivants : Jacques Prévert, Paul Eluard, Robert Desnos, Louis Aragon, Léopold Sédar Senghor, Aimé Césaire, Federico Garcia Lorca.

- Nouveaux regards sur le monde dans la poésie contemporaine :

On choisira par exemple un ou plusieurs textes parmi les auteurs suivants : Guillaume Apollinaire, Blaise Cendrars, Francis Ponge, Max Jacob, Raymond Queneau, Henri Michaux, Abdelatif Laâbi, Jacques Roubaud.

On pourra étendre le corpus à la chanson à textes.

### **3. Théâtre : continuité et renouvellement**

- De la tragédie antique au tragique contemporain :

On lira, en lecture intégrale ou par extraits, au moins une pièce dans l'œuvre des auteurs suivants : Sophocle, Euripide, William Shakespeare, Pierre Corneille, Jean Racine, Jean



Cocteau, Jean Anouilh, Albert Camus, Eugène Ionesco, Bertolt Brecht, Tennessee Williams.

- On pourra faire découvrir aux élèves le théâtre contemporain dans sa diversité et aborder la relation « texte et représentation », en tenant compte de la collaboration entre les auteurs dramatiques et les metteurs en scène.

#### **4. Etude de l'image**

L'approche de l'image est toujours mise en relation avec des pratiques de lecture, d'écriture ou d'oral. La lecture de l'image a sa place en préparation, accompagnement, prolongement des textes et thèmes abordés durant l'année.

En classe de troisième, on privilégie l'étude de l'image comme engagement et comme représentation de soi. C'est la fonction argumentative de l'image qui est développée, pour laquelle on peut analyser le fonctionnement de certaines publicités.

On fournit aux élèves des outils d'analyse pour l'image animée et on les fait réfléchir à la problématique de l'adaptation d'une œuvre littéraire pour le cinéma ou la télévision.

### **III. L'expression écrite**

#### **1. Objectifs**

La dernière année du collège doit à la fois consolider et compléter les acquis des années précédentes, assurer la maîtrise d'écrits nécessaires à la vie de tout citoyen et permettre aux élèves d'accéder à des fonctions et formes d'écrits qui les préparent à entrer dans les classes de lycée.

L'objectif à atteindre pour la classe de troisième est la rédaction d'un texte correct et cohérent d'au moins trois pages.

Les activités d'écriture permettent d'affiner l'expression de soi, de développer et d'affirmer son point de vue dans l'argumentation, de mettre l'accent sur l'implication et l'engagement (opinion, conviction, émotion), ou au contraire, la mise à distance et le détachement (objectivité, distance critique, humour).

#### **2. Modalités de mise en œuvre**

La rédaction de récits complexes s'appuie à la fois sur les séances de lecture analytique et les séances d'apprentissage spécifique du lexique : écrire suppose en effet un enrichissement constant du vocabulaire. L'élève doit aussi consolider ses connaissances grammaticales et orthographiques pour améliorer son expression et rédiger dans une langue correcte, précise et variée. Tout texte doit respecter la présentation en paragraphes. L'usage du brouillon est systématique, comme dans les classes précédentes.

Le professeur apprend à l'élève à combiner expression de soi, récit et argumentation. Il privilégie également la rédaction de réponses argumentées à des questions portant sur les textes littéraires, notamment à l'aide d'un lexique approprié et de références claires aux passages étudiés. Le programme de troisième invite l'élève à s'interroger sur les problèmes de l'humanité et les grandes questions de notre monde et de notre temps. Le professeur propose donc régulièrement à l'élève des travaux écrits l'incitant à donner son avis en le justifiant.

Dans toutes les activités du cours de français, l'élève doit se montrer capable de rédiger une synthèse, à partir d'une trace écrite au tableau ou de recherches personnelles. Il s'initie à la prise de notes.



Dans le cadre de la validation du B2I, l'élève utilise le traitement de textes.

### **3. Travaux d'écriture**

- écriture narrative :

a. récits autobiographiques, lettre fictive (à partir d'une situation d'énonciation définie, sur un thème fourni par une œuvre étudiée et pouvant combiner la narration d'un événement et l'expression d'une réaction ou de sentiments.) ;

b. récits complexes (ayant pour cadre le monde réel ou imaginaire ; présentant une utilisation complexe de la chronologie ; insérant des passages descriptifs et des paroles rapportées directement ou indirectement ; présentant des changements de point de vue.) ;

- écriture d'une scène tragique : en particulier, transposition d'un passage romanesque en scène de théâtre ;

- textes poétiques engagés : autour du récit d'une expérience personnelle ou d'un témoignage ;

- rédaction d'un article de presse, par exemple une critique de film ou d'œuvre littéraire ;

- écrit argumentatif : au collège, on exige seulement la présentation d'une prise de position étayée par quelques arguments et exemples ; ce type d'écrit sera développé au lycée.

- écrits d'entraînement au diplôme national du brevet (DNB) : en particulier, l'invention d'un passage précédent un texte ou lui faisant suite (respect de la cohérence générique, de la tonalité, de l'expression).

## **IV. L'expression orale**

En troisième, l'apprentissage de l'oral poursuit les objectifs définis pour les classes antérieures.

Le professeur veille à ce que les élèves approfondissent l'entraînement au dialogue notamment dans sa forme plus complexe que constitue le débat. Cet exercice d'argumentation porte sur des sujets précis, limités, choisis en relation avec l'étude des textes qui sont lus. Il fait l'objet d'un apprentissage spécifique et demande une préparation minutieuse.

On pratique régulièrement la lecture à haute voix et la récitation en prenant en compte la nécessaire mise en valeur du texte.

## **V. L'histoire des arts**

Sans exclure les thématiques qui concernent l'histoire des arts, le thème « Arts, Etats et pouvoirs » sera particulièrement porteur dans la perspective d'une ouverture au monde entier et à l'époque contemporaine.

